



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Bureau du lundi 14 décembre 2015 à La Crèche

Membres du bureau présents : J. Aymé, E. Ferchaud, T. Godeau, S. Gourdon, P. Henri, A. Salmon, C. Salmon, F. Watrin

Excusée : F. Laurantin

Absent : F. Dussauze

Assistent : V. Millet (Franchineau), M. Martin, S. Braconnier (représentant F. Laurantin)

Ouverture par le président Jack Aymé :

FFBB : Alain Salmon

- Finale Trophée Coupe de France Féminin

La Commission Sportive Fédérale a attribuée à Thouars Basket 79 l'organisation des 1/2 et 1/4 de finale de la Coupe de France Seniors Féminines les 26 et 27 mars 2016.

- Comité directeur fédéral

Un comité directeur s'est déroulé les 4 et 5 décembre derniers. La FIBA Europe travaille sur une nouvelle organisation des compétitions européennes des clubs.

CCR : Jack Aymé

Une première réunion s'est déroulée le 28 novembre 2015 à Artigues-près-Bordeaux à laquelle ont participé les présidents des 3 ligues et les présidents des 12 comités départementaux. 2 thèmes principaux ont été abordés : déclinaison de la politique fédérale sur les territoires et échanges entre les élus sur les particularités propres à leur territoire. Le compte rendu de cette réunion sera adressé à chaque élu.

La prochaine réunion est fixée le 12 mars 2016 à Angoulême.

Une réunion des trésoriers, présidents de CRO et présidents de CS animée par les 3 présidents de ligue aura lieu le samedi 9 janvier à Bordeaux au siège de la ligue Aquitaine.

- Divers

Le prochain carrefour d'échanges organisé par la Commission Formation des Dirigeants se déroulera à Artigues-près-Bordeaux le samedi 9 avril 2016 sur les thèmes : retour sur la réunion relative au basket féminin et fonctionnement des Commissions Sportives.

Les 26 et 27 novembre 2016 sera organisé à Paris par la fédération un séminaire des territoires avec les présidents de ligue et les présidents des comités départementaux.

CRO : François Watrin

- Séminaire des présidents de CRO les 5 et 6 décembre à Paris

Les échanges furent très fructueux et ont laissé entendre une évolution de la charte des officiels pour la saison 2016/2017.

- Caisse de péréquation

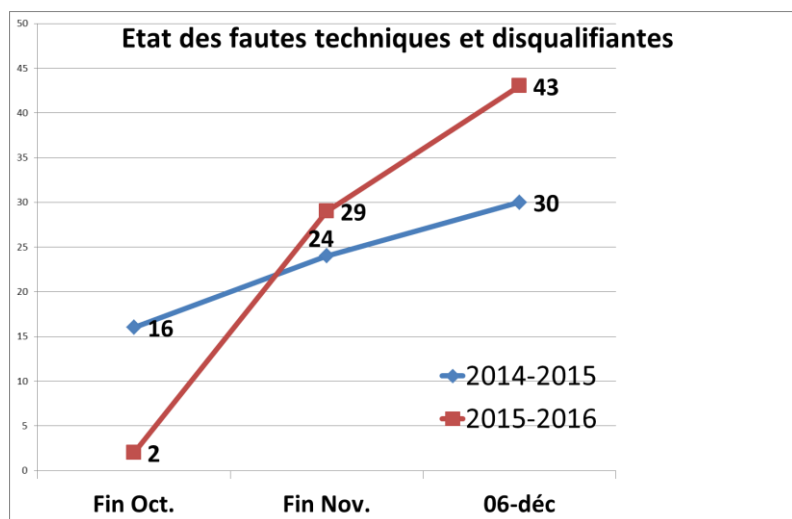
A la demande du président de la ligue, une étude de faisabilité de la caisse de péréquation va être réalisée par la CRO et le secrétariat. Une proposition sera faite au bureau du 8 février 2016. Le dossier final sera soumis au comité directeur avant mise en application. L'objectif est de faciliter la gestion des indemnités tant pour les officiels que pour les clubs.

- TIL La Rochelle

La désignation des officiels a été très compliquée car le tournoi se trouvait en milieu de semaine. Normalement ces rencontres doivent impérativement être couvertes par des arbitres de championnat de France selon les consignes fédérales. Cependant, cette organisation en semaine risque de représenter un coût supplémentaire élevé pour Ligues organisatrices et les disponibilités en semaine sont loin d'être évidentes. François Watrin souhaite que les présidents de CD et de Ligue se manifestent contre le fait que ces TIL se déroulent en semaine, ce qui entraîne un problème de participation des officiels et de mobilisation des bénévoles.

SPORTIVE : Sylvette Gourdon

- Fautes techniques



Beaucoup de fautes techniques sur les championnats RM2 et RM3.

- Trophées de la Ligue

Il est nécessaire de créer un tour supplémentaire pour les U17M. Les 8^{èmes} de finale sont programmées pendant la journée de rattrapage des vacances de Février.

La présidente du CD16 (Cathy Salmon) demande qu'à l'avenir les comités départementaux soient informés des équipes engagées dans les différents trophées.

- Tournois des départements qualificatifs pour la 2^{ème} phase du championnat régionale

En ce qui concerne les U17F, l'Entente Terves Basket Club du Bocage ne peut participer au tournoi du 19 décembre du fait que son statut d'ENTENTE ne lui permet pas de jouer en championnat régional. La commission sportive doit prendre contact avec ce club pour l'en informer.

TECHNIQUE : Jack Aymé représente Gérard Braud

- Challenge benjamin

Une étude est en cours pour décerner une récompense aux 24 finalistes (proposition d'assister à un match de haut niveau avec la possibilité de choisir un match parmi les 4 proposés).

- TIL de Ploufragan de mars 2016.

La commission technique souhaite que les sélections partent la veille en début d'après en raison de la distance et de la fatigue encourue. Le bureau adopte à l'unanimité cette demande. Ceci engendrera un surcoût d'environ 1500€.

Le bureau demande que cela soit mis au budget dès lors que le TIL se déroule en dehors du Poitou-Charentes.

- Statut de l'entraîneur

Le prochain recyclage entraîneurs jeunes se déroulera en même temps que le Clinic du CD17 en février 2016. La commission technique doit travailler sur cette organisation en collaboration avec le CD17.

DISCIPLINE : Thierry Godeau

Une réunion s'est déroulée le 3 décembre 2015, 2 dossiers ont été traités.

3 autres dossiers sont en cours de traitement et seront étudiés lors de la prochaine réunion le 21 décembre 2015.

Un rappel va être fait aux CD et aux membres de la commission de discipline de la ligue pour l'invitation à la réunion de formation discipline organisée par un élu fédéral le 6 février 2016 au siège de la Ligue à La Crèche.

COMED : Thierry Godeau

Les journées médicales de la FFBB se dérouleront les 11, 12 et 13 mars 2016 au Touquet.

FINANCES : représentée par Jack Aymé

- Commission des finances

La commission des finances s'est réunie le 7 décembre 2015 à La Crèche et a abordé les sujets suivants : étude et analyse des budgets par commission au 15/11/2015, l'étude du départ la veille pour le TIL de Ploufragan, complémentaire santé, étude de la mise place du logiciel comptable CEGID proposé par la fédération, étude la caisse de péréquation pour les officiels.

Une situation, des dépenses et recettes, est présentée au 15/11/2015 avec une comparaison au 15/11/2014. Une prochaine situation sera faite au 15/01/2016 et présenté au bureau du 8 février 2016. Le président précise que les budgets sont bien suivis par les présidents de commission et les en remercie.

Le bureau valide le principe des études de mise en place du logiciel CEGID et de la caisse de péréquation des officiels.

- Complémentaire santé

L'étude du dossier est en cours de finalisation avec le Crédit Mutuel Océan. Le bureau valide cette solution.

- Réunion des trésoriers des comités départementaux

Les trésoriers des comités départementaux 16, 79, 86 se sont réunis le samedi 12 décembre au siège de la Ligue des échanges très intéressants ont eu lieu sur le fonctionnement de chacun à partir de la trame proposée par la fédération et adaptés à nos besoins. Les participants ont appréciés cette matinée d'échange et ont souhaité qu'une nouvelle réunion soit organisée afin d'harmoniser l'utilisation et l'alimentation des comptes de comptabilité générale.

COMMISSION FÉMININE : représentée par Jack Aymé

Aucune date n'est encore prévue pour la journée de médiatisation du sport féminin.

SECRETAIRE GENERAL : Patrick Henri

Evolution des licenciés de date à date :

Nombre de licenciés au 14 décembre 2015									
	2014/2015			2015/2016			Variation %		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
CD 16	614	1461	2075	633	1559	2192	3,09	6,71	5,64
CD 17	1266	2650	3916	1283	2866	4149	1,34	8,15	5,95
CD 79	1497	1405	2902	1505	1515	3020	0,53	7,83	4,07
CD 86	794	1824	2618	832	1942	2774	4,79	6,47	5,96
Ligue	4171	7340	11511	4253	7882	12135	1,97	7,38	5,42

- Réunion des secrétaires généraux

Cette réunion s'est déroulée le samedi 12 décembre au siège de la Ligue. Après la déclinaison de la réunion des SG ligues et FFBB du 26/09, de très nombreux échanges très intéressants ont eu lieu avec les représentants de deux CD présents (CD16 et CD17).

Il est regrettable que seulement 2 CD sur 4 soient présents.

Les participantes demandent que ce type de réunion se déroule chaque saison.

- Réunion le 21 janvier 2015 avec les clubs de N3 et R1 (pré-nationaux)

Un rappel doit être fait aux clubs qui n'ont pas répondu. A ce jour seulement 3 clubs sont inscrits.

SUJET DE DISCUSSION : modification des territoires

Quelques idées d'outils à mettre en place et/ou observations :

- La ligue devra définir sa politique avant les CD
- Cohérence entre les 12 départements faisant partie de la grande région
- Partir de l'état des lieux qui doit être envoyé pour le 31 janvier 2016 par le CCR.
- Faire un état des points forts et des points faibles de la Ligue Poitou-Charentes

TOUR DE TABLE

A la demande de certains membres du Bureau, le point par commission ne sera plus systématiquement inscrit à l'ordre du jour des réunions de bureau car ils souhaitent que les sujets de fonctionnement ou opérationnels n'y soient plus débattus en détail. Seuls les dossiers nécessitant un vote du bureau ou un débat avant présentation au comité directeur seront étudiés. Les sujets d'ordre généraux pour le développement du basket seront proposés à l'ordre du jour selon l'actualité en cours.

CD 16 : RAS.

CD 17 : RAS.

CD 79 : RAS.

CD 86 : RAS.

RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER

- Faire une proposition d'une caisse de péréquation (F. Watrin)
- Etudier une récompense pour les 24 finalistes du challenge benjamin
- Faire un rappel aux CD pour l'invitation à la réunion de formation discipline organisée le 6 février 2016 au siège de la Ligue à La Crèche (P. Henri)
- Finaliser la complémentaire santé avec le Crédit Mutuel (M. Martin)
- Faire un rappel aux clubs de N3 et R1 qui n'ont pas répondu à l'invitation du 21 janvier

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LUNDI 18 JANVIER 2016
A 19H30 A LA CRECHE**

ANNEXES



CRO

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRO DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015 A LA CRECHE

Présents : Fabrice Auduberteau, Sébastien Authier, Pierre Bonnaud, Cathy Champcourt, Stéphane Clochard, Laurent Darfeuille, Mickaël Gesson, Annie Girardeau, Jacky Grellier, Christine Guitard, Yoann Large, Françoise Laurantin, Sébastien Luqué, Céline Méchin, Philippe Méjean, Roland Roy, Michel Sabathé, François Watrin.

Absent excusé : Patrick Henri.

François Watrin ouvre la séance en expliquant pourquoi la réunion habituelle de la CRO du mois de décembre a été avancée à aujourd'hui: les présidents de CRO sont convoqués à la fédération les 5 et 6 décembre pour évoquer les problèmes engendrés par la charte des officiels et le concours de championnat de France. Le président de la CRO ayant assisté à des réunions de secteurs dans les Deux-Sèvres, il souhaite connaître les avis des trois autres CDO et de l'ensemble des membres de la CRO.

REFERENTIEL, CONCOURS.

On est passé de 520 à 380 arbitres en championnat de France.

Toutes les grandes ligues sont en déficit.

Pourquoi a-t-on si peu de candidats ? Exigence, contraintes de l'examen, 40 heures d'E-Learning minimum, plus la formation en présentiel.

Il faudrait un tuteur.

Incompatibilité avec une vie professionnelle.

Gros manque de motivation quand les candidats découvrent le programme. Problème de niveau des candidats.

50% d'arrêt en cours de formation.

On a fait du quantitatif au lieu de faire du qualitatif les premières années pour combler le déficit.

Est-ce que la formule du « concours universitaire » pose problème ?

Les arbitres de plus de 40 ans tiennent nos rencontres. Les entraîneurs nous rejoignent sur cette analyse.

La démo/com devient optionnelle, la CRO est surprise de cette décision fédérale.

Référentiel : 2 candidats. On travaille dans une salle de réunion à Cognac. (Cédric Bertorelle ; Franck Causseque)

OTM

Retour de la formation sur les OTM

Les clubs trouvent en général que la formation Learning est un bon outil pour travailler dans les clubs aux niveaux théoriques.

Avec cette formule des OTM Régionaux apparaissent ce qui n'existait pas en Poitou.

Ils seront validés sur les championnats sur les TIC, TIL.

Encadrement de validation par les OTM désignés par les responsables OTM.

Les OTM/R sont validés sur 2 postes.

Que fait-on pour les 24 secondes pour la saison 2015/2016 surtout en RM1 et RF1 : suite à la décision fédérale qui permet aux ligues dans ces championnats de désigner un OTM au chronomètre des tirs sur ces championnats.

EXAMEN D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

Etude par département du fonctionnement.

CDO 17

12 candidats. Respect strict des consignes fédérales. Toutes les validations se font en fin de saison. En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve le bénéfice des modules validés.

Formation commune arbitre/entraîneur : 3 candidats pour Animateur et arbitre. Certains continuent sur Initiateur. Formation sur un week-end plus 5 matinées, plus des désignations.

CDO 79

On a joué le jeu de l'examen. On s'est adapté à la démo/comm. On est parti avec 8 stagiaires pour terminer avec 3 en février (saison 2014/2015).

Cette année on commence au début janvier 2016. Cela permet aux arbitres club de venir. La formation se déroule sur des demies journées dont une avec la technique. Validation sur une rencontre.

CDO 16

15 validés pour la saison 2014/2015

22 candidats inscrits pour cette saison. Application des consignes fédérales.

Formation sur 6 journées complètes.

CDO 86

La saison passée, 20 candidats inscrits et 15 validés. Respect du cahier des charges. Problème de disponibilité des formateurs.

7 séances de formation diplômante. Des jeunes qui ne se présenteront pas à l'examen participent à cette formation. 30 inscrits dont 20 à la formation diplômante. Une séance par mois. Validation sur un stage de 2 jours. Contrôle fin mai en rassemblant tous les stagiaires sur 2 jours.

Arbitrage sur le tournoi de la mie câline.

Si on veut développer les écoles d'arbitrage, il faut faire des formations dans leur club et les valider dans leur club. Cela valoriserait les clubs. Il est prévu 12 heures d'E-learning, mais cela demande 40 heures de travail.

ETAT DES LIEUX ARBITRES LIGUE

114 arbitres en 2014/2015, et 94 aujourd'hui pour 2015/2016.

Aujourd'hui on ne couvre pas nos championnats.

Une proposition avait été faite lors de la dernière réunion de bureau

Cette proposition n'a pas été suivie des attentes de la CRO.

Nouvelles Propositions:

Désigner 1 arbitre région plus 1 arbitre départemental.

La CRO désigne 1 arbitre et la CDO désigne le deuxième arbitre.

Cette proposition est adoptée par les présidents de CDO et de CRO, avec mise en place immédiate.

Championnat région U15 et U13 : il faut rappeler les nouvelles règles de remise en jeu en zone arrière.

La demande est faite aussi auprès de la commission technique, étant donné que certains entraîneurs de la ligue ne favorisent pas cette règle de jeu.

OBSERVATEURS

Il ne reste plus que 22 arbitres à observer. C'est beaucoup mieux que les années passées. La fiche d'observation est bien.

Point à travailler qui ressort des observations : la mécanique qui est une aide donc un outil à la lecture du jeu.

Les arbitres sont preneurs des observations et reconnaissant du travail effectué.

FORMATION DES FORMATEURS

Sondage pour connaître les formateurs labellisés.

Mise en place de cursus de formation.

Commencer à faire une formation de formateurs. On ferait avec un formateur et Carole Delauné. Et si on fait une deuxième formation elle serait faite par le formateur qui formerait les formateurs départementaux.

La CDO 17 rappelle que la proposition avait déjà été faite l'année dernière et que cela n'a pas été suivi d'un intérêt de la part des formateurs des départements.

OTM

Complexité des QCM CF pour validation.

Charte : pas simple à expliquer.

Préparation d'un premier test théorique.

LES FORMATIONS

R2-1 : il faut trouver une date pour un stage sur un week-end. On espère trouver des rencontres supports.

Voir tous les jeunes qui montent en ligue.

A mettre en place date pour fin de l'année 2015

TIC de février sur 2 jours les 28 et 29 février 2016 : chaque CDO doit proposer 2 arbitres à la ligue.

TIC en Mai en CD 16. : 2 arbitres par sélection

TIL : l'organisation du TIL du mois d'octobre a été d'une complexité générale : le niveau n'était pas là, les arbitres n'ont pas répondu présents à la demande.

En tant que président de CRO, je considère inconcevable que certaines instances dirigeantes n'écoutent pas l'ensemble des acteurs participant au TIL quant aux dates retenues en semaine au lieu de fin de semaine.

TOUR DES CDO

CDO 79 :

Toujours pas de répartiteur.

Toujours des jeunes arbitres.

Bon fonctionnement pour les arbitres club.

11 écoles d'arbitrage.

CDO 17 : RAS.

CDO 16 : RAS

CDO 86 : RAS.

TOUR DE TABLE

Laurent Darfeuille :

Un jeune du CDO 17 se plaint de ne pas être désigné en ligue.

Si vous avez des arbitres qui méritent être observés, me le dire.

Sébastien Luqué : mettre les interprétations sur le site.

Commission Sportive - Le Point par journée au 14/12/2015

CS CSJ	Date Match	Motif	N° Match	Personne concernée	N° licence	Club	Autres remarques	Débit
CSJ	28/11/2015	Défaut de licence	RM2 523	DUPIN L		CHAUVIGNY US		37,70 €
CSJ	22/11/2015	Défaut de licence	U20M 1418	LORENT T		LA COURONNE	Q. 11/10	37,70 €
CSJ	22/11/2015	Retard Feuille de marque (non reçue le 23-11 avant 12h00)	U17M2 1510			IE PUYMOYEN		25,00 €
CSJ	22/11/2015	Résultat non saisi ou saisi en retard (Non saisi au 23/11 à 8h30)	U13F1 1256			ABPR 17		25,00 €
CSJ	22/11/2015	Défaut de licence	RF1 36	DUBUIS MC		LA COURONNE		37,70 €
CSJ	29/11/2015	Résultat Non Saisi ou Saisi en Retard (non saisi au 30/01)	U17F1 1022			PARTHENAY BASKET BALL 79		25,00 €
CSJ	29/11/2015	Faute Technique Joueur	U17M1 1483	BALLAY T	VBC00691	COGNAC	1ère	0,00 €
CSJ	28/11/2015	Forfait simple contre Bressuire	U17F1 1022			PARTHENAY BASKET BALL 79		45,00 €
CSJ	28/11/2015	Remboursement frais O. Gouband qui s'est déplacé	U17F1 1022			PARTHENAY BASKET BALL 79		29,52 €
CSJ	28/11/2015	Remboursement frais S. Lusseau qui s'est déplacé	U17F1 1022			PARTHENAY BASKET BALL 79		39,60 €
CSJ	06/12/2015	Faute Technique Joueur	U17M1 1486	BELLANGER V	BC990029	RUPELLA	1ère	0,00 €
CSJ	06/12/2015	Faute Technique Joueur	U17M1 1486	WOLFF C	BC992522	ASPTT POITIERS	1ère	0,00 €
CSJ	06/12/2015	Retard Feuille de marque (non reçue le 07-12 avant 12h00)	U13M2 1753			POITIERS CEP		25,00 €
CSJ	06/12/2015	Retard Feuille de marque (non reçue le 07-12 avant 12h00)	U15F2 1176			POUZIOUX VOUNEUIL		25,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RF1 32	MARSAULT L	VT790458	LE TALLUD	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RF1 32	JUTEAU E	VT930118	LE TALLUD	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RF2 174	MALEN L	BC980292	BRESSUIRE LE REVEIL	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RM2 514	PINGUIN J	VT760636	MONTAMISE BA	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Manager	RM3 646	LUCAS J	VT960394	MOULIDARS	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RM3 648	MAURIN C	VT760847	ST JEAN D'ANGELY	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RM3 649	PROUTEAU M	VT860320	AIFFRES BC	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Défaut de licence	RM3 649	BONNEAU F		AIFFRES BC	Q. 15/11	0,00 €
CSS	22/11/2015	Faute Technique Joueur	RM3 644	JUIN T	VT960681	CHAURAY	1ère	0,00 €
CSS	22/11/2015	Retard Feuille de marque (non reçue le 23-11 avant 12h00)	RF2 173			BASKET PAYS ARGENTONNAIS		25,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RF1 38	JOUFFE F	VT900235	IE OUEST CHARENTE	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Défaut de licence	RF1 39	GERMAIN M		ABPR 17	Q. 01/07	37,70 €
CSS	29/11/2015	Défaut de licence	RF2 188	PREST C		PARTHENAY BASKET BALL 79	Q. 11/09	37,70 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM2 518	CARRASSET A	VT910193	ST MAIXENT	2ème	55,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM2 518	SOUCHON A	VT780951	ST MAIXENT	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM2 519	BICHOBIN G	VT803865	IE PAYS ROCHEFORTAIS	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM2 520	DELAS A	VT851236	NEUVILLE	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Défaut de licence (5 licences)	RM3 651			PORT D'ENVAUX		188,50 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM3 651	LEGET B		PORT D'ENVAUX	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Joueur	RM3 654	AUBIN T	VT930135	AS NIORT	1ère	0,00 €
CSS	29/11/2015	Faute Technique Banc	U15M2 1631			MONCOUTANT		0,00 €
CSS	06/12/2015	Défaut de licence (5 licences)	RF1 45			ROCHEFORT		188,50 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RF2 191	VINETM	VT950077	SAUJON	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Banc	RF2 196			ST ROGATIEN		0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Banc	RM1 360			ABPR 17		0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM1360	REVUELTA F	VT850203	ABPR 17	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM2 527	DRAPEAU J	VT800405	NEUVILLE	2ème	55,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Manager	RM2 528	COQUELIN R	VT873639	IE PAYS ROCHEFORTAIS	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM3 657	BARBOT E	BC980166	POUZIOUX VOUNEUIL	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM3 658	GUEDON B	VT702692	IE LE PIN	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM3 659	MERLIERE G	VT830516	ST JEAN D'ANGELY	1ère	0,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Joueur	RM3 659	GRANET M	VT810341	MOULIDARS	2ème	55,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Manager	RM3 659	MAURIN C	VT760847	MOULIDARS	2ème	55,00 €
CSS	06/12/2015	Faute Technique Manager	RM3 661	BELLOCOQ T	VT570143	AIFFRES	1ère	0,00 €

Compte rendu de la commission des finances du 7 décembre

Assistent : V. Millet (Franchineau), J. Aymé, F. Dussauze, P. Henri, M. Martin

Suivi du budget avec arrêté comptable au 15 novembre : la commission a analysé le suivi des budgets des commissions poste par poste. L'ensemble des budgets est actuellement respecté. La comparaison de date à date par rapport au 15 novembre 2014 fait ressortir des écarts justifiés.

Le suivi par commission sera envoyé à chaque président à l'issue du bureau.

Le prochain arrêté sera effectué au 15 janvier et une nouvelle situation sera présentée au bureau de février.

La commission technique souhaite un départ la veille pour le TIL de Ploufragan U15 qualificatif au championnat de France. Une proposition chiffrée sera faite au bureau dans ce sens.

Lors de la réunion des trésoriers de ligue à Paris, il a été noté que certaines ligues n'étaient pas dotées du logiciel CEGID et de la mise en application de la caisse de péréquation pour les arbitres de ligue. Une proposition de lancement d'étude sera faite en bureau.

Complémentaire santé : suite à la proposition fédérale et à celle du CREDIT MUTUEL, la commission, après enquête complémentaire, a validé le fait de retenir celle du CREDIT MUTUEL. Evaluation de la participation maximum de la ligue sous réserve que l'ensemble des salariés y adhèrent : 1056€ par an.

Il a également été demandé à Mathieu de faire un inventaire de notre parc informatique et téléphonique, des conventions liant les bénéficiaires, des éventuels besoins.

Le 10 décembre 2015.